

CMJ 3^{ème} plénière : 02 Avril 2009

3 absents

2 pouvoirs ont été attribués :

- Clémence DETROYAT à Michelle MARIN

- Sara CORMIER à Maïwen VIGOUROUX

1 pouvoir a été annulé :

- Marius LABERGÈRE à Sami MIMOUNI (qui ne fait pas parti du CMJ)

Début de la séance : 18H05

Monsieur le Maire Bernard REVECHE prend la parole, il demande si les enfants ont bien reçu le compte rendu de la dernière plénière et s'ils sont d'accord avec son contenu.

Tous les membres du CMJ ont répondu positivement.

Le premier point fut ensuite abordé par Kévin SAMSON :

1. Le skate parc :

Le président du CMJ prend la parole :

Les jeunes ont pu rencontrer un constructeur « 3R ». Un devis a été effectué.

Coût total 47 000 € (sans compter l'enrobage).

Ils doivent rencontrer d'autres commerciaux plus tard.

M. Didier BAGUET, Maire Adjoint mentionne que le CMJ doit présenter un cahier des charges pour stipuler ce que l'on veut et l'envoyer aux constructeurs.

Pas de question de la part des jeunes.

2. Le forum des associations et participation à la kermesse des écoles :

→ FORUM DES ASSOCIATIONS

Explications menées par Baptiste BONTOUX :

Les jeunes conseillers du CMJ veulent tenir un stand lors du forum des associations courant septembre.

Ils proposeront un « mur à taguer » pour tous les enfants de Montbazou. Les plus petits pourront aussi s'exprimer avec de la peinture en appliquant leurs mains sur un support.

Les murs et les fresques seront ensuite exposés dans les différents collèges et écoles.

Mme CATUSSE, Maire Adjointe, a été mise au courant de ce projet et doit inviter les membres du CMJ lors d'une prochaine réunion.

Un budget a été évalué pour le matériel dont on a besoin : 160 €, ce montant a été accepté.

→ KERMESSE DES ECOLES

Explications de Romane DEFFIS :

Les enfants veulent tenir des stands à la kermesse : proposer des nouveaux jeux aux enfants et aux parents.

Nous devons rencontrer la FCPE pour parler de l'organisation.

Les présidents et les vices présidents devront être présents ce jour de kermesse.

3. Le city stade :

Sarah GROUSSET présente le sujet.

M.Didier BAGUET explique qu'il va y avoir lors de la prochaine plénière un vote à bulletin secret pour choisir l'un des deux projets (city stade ou skate parc).

Nous devons réaliser un cahier des charges.

4. Questions diverses :

- Il y aura t-il les pistes cyclables ?

Réponse du Maire : Oui le projet a été accepté et un budget a été voté. Le projet doit se réaliser probablement cette année.

- Est-ce qu'il pourrait y avoir plus d'enfants lors des réunions ?

Réponse de M.BAGUET : Il faut être le plus présent afin de faire avancer les projets et de vous faire entendre sur ce que vous voulez proposer.

- Peut-on faire des sorties comme le futuroscope, disney et réaliser un concert... ?

Réponse de Monsieur le Maire : Oui à condition qu'il y ait un projet de construit autour de ces idées et de les détailler (lieu, pour qui, pourquoi, le coût, comment s'y prendre pour l'organisation...)

- Ces sorties ne sont adressées que pour le CMJ ?

Réponse de M.BAGUET : Non elles s'adressent à l'ensemble des jeunes de Montbazou

M.Didier BAGUET insiste sur le fait de bien lire le compte rendu pour poser des questions ou soulever des problèmes et des désaccords.

« Nous devons nous rencontrer prochainement pour constituer les cahiers des charges des deux projets (skate parc et city stade) à l'accueil jeunes vendredi 15 mai à 17h00. »

Date prochaine plénière : 05 juin à 17h00 salle du Conseil.

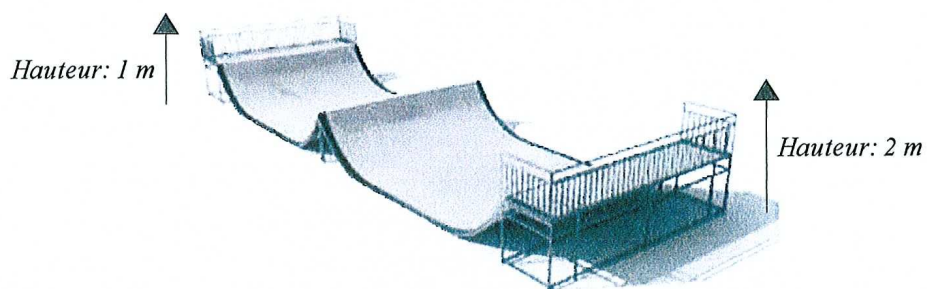
FIN DE LA PLENIERE A 18H45.

Question du public:

Mme Odette ARAM (conseillère municipale) présente dans le public pose la question suivante :

- « La date de la prochaine plénière du CMJ peut-elle être mentionnée lors du prochain conseil Municipal et affichée dans les écoles et collèges ? »

Skate Parc



OU

City Stade

